

25 juin 2004 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 25 juin 2004](#)

## Conditions d'engagement

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant les conditions d'engagement par contrat de travail dans certains services publics.

Sur proposition de Mme Marie Arena, Ministre de la Fonction publique, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant les conditions d'engagement par contrat de travail dans certains services publics.

Le projet vise à instaurer une priorité pour les lauréats de sélections comparatives lors de l'engagement pour des fonctions contractuelles. Les services de personnel continuent de faire appel à la banque de données de Selor. Si aucun candidat lauréat ne répond au profil de fonction, les services de personnel prennent les initiatives nécessaires pour trouver eux-mêmes des candidats. Le projet instaure également l'obligation de réussir un test de sélection organisé par Selor.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe